

L'honorable sénateur de Russell nous a parlé des forces hydrauliques que procurera la route de l'Ottawa. Il est bien établi qu'aux vingt-sept écluses de cette route, si l'on emmagasine les eaux de la manière décrite par l'honorable sénateur, il y aura une force hydraulique d'au moins un million de chevaux-vapeur durant toute l'année. Or, que signifie cette force? C'est tout simplement l'équivalent de sept millions de tonnes de houille tirées annuellement d'une mine inépuisable. Si vous jetez les yeux sur la production des houillères des pays les plus progressifs du monde, vous verrez qu'en 1906, la Grande-Bretagne produisait six tonnes de houille par tête de sa population. Dans les Etats-Unis, l'Allemagne et la Belgique la production par tête est de quatre tonnes; en France, en Autriche-Hongrie, la production est d'une tonne par tête, et, en Canada, la production est d'une tonne et demie par tête. Mais, en Canada, nous avons plusieurs forces hydrauliques déjà exploitées et un grand nombre d'autres qui ne le sont pas, la force hydraulique que nous pourrions développer en Canada excéderait de beaucoup la force motrice que nous développons avec une tonne et demie de houille par tête de notre population. En sorte que, dès que le nouveau canal sera construit, les forces hydrauliques que l'on pourra en tirer seront demandées. Si l'on pouvait mettre à la disposition des industriels les forces hydrauliques de la rivière Ottawa canalisée comme je l'ai dit, elles procureraient annuellement une force équivalente à la force obtenue de sept millions de tonnes de houille, et nous pourrions, de cette manière, donner de l'emploi à une coupie de millions d'artisans ou d'ouvriers que nous tiendrions tout aussi occupés et productifs que le sont ceux des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la Belgique. Ces artisans et ces ouvriers produiraient les différents articles fabriqués dont le pays a besoin, et le Canada recevrait alors l'équivalent de ce que peut produire dans l'industrie une consommation annuelle de deux tonnes et demie de houille par tête de la population. Même cette consommation est d'une tonne et demie par tête de moins que ce qui est consommé aux Etats-Unis, en Allemagne et

Hon. M. CASGRAIN.

en Belgique. C'est pourquoi, je prétends qu'il serait très aisé d'utiliser toute la force hydraulique en question. Cette force hydraulique offre encore cet avantage sur l'usage de la houille. Une fois la force hydraulique mise en service, elle est infiniment plus économique que la force produite avec de la houille, et, conséquemment, plusieurs industries qui ne seraient pas rémunératrices avec l'usage de la houille à \$3 la tonne, le deviendraient en se servant de la force hydraulique. Si ce million de chevaux-vapeur est l'équivalent de sept millions de tonnes de houille, si nous évaluons cette houille à seulement un dollar et demi la tonne, ces sept millions de tonnes représenteraient dix millions de dollars par année—ce qui est trois fois plus que ce qui est nécessaire pour payer trois pour cent d'intérêt sur le coût du canal estimé à cent millions de dollars. Le progrès fait par toutes les grandes nations industrielles a été proportionnel à leur production de houille. C'est-à-dire, que ce progrès a eu pour base la force motrice économique, et sans cette force motrice économique, il n'aurait pas été possible aux nations industrielles auxquelles je viens de faire allusion, d'atteindre la haute position qu'elles occupent dans le monde industriel. C'est pourquoi, en offrant une force motrice économique comme celle que pourrait produire le nouveau canal en question, nous ferions naître au milieu de nous plusieurs industries ne pouvant être établies dans les conditions actuelles, et nous accroîtrions ainsi considérablement la richesse nationale. Prenez par exemple, la fabrication de la pâte de bois, ou pulpe à papier. L'honorable sénateur de Russell reconnaîtra avec moi que cette pulpe ne peut être produite profitablement en Canada, en se servant de la vapeur comme force motrice. Ce genre de production requiert une force motrice économique. Avec de la houille à \$3 la tonne, nous ne pourrions exploiter l'industrie de la pulpe, et ce n'est qu'un exemple entre bien d'autres que je pourrais mentionner. Je citerai quelques autres exemples où la force motrice économique obtenue par l'énergie électrique pourrait être utilisée. L'un est la fusion du minerai par le procédé électrique—procédé qui ne fait que prendre naissance. La fusion